



# LA GAZETTE DES LAMBANS

JOURNAL MUNICIPAL DE PUY-SAINT-PIERRE



## En ordre de marche

Cher(e)s habitant(e)s,

Le 28 juin 2020, par votre vote, vous nous avez fait confiance pour gérer notre commune durant les six prochaines années. Nous vous en sommes très reconnaissants et abordons notre mandat avec enthousiasme, humilité et détermination.

Dès sa prise de fonctions, le 3 juillet, votre nouvelle équipe municipale a commencé à agir sans tarder pour engager une profonde remise à plat de l'action municipale, en y introduisant de la cohérence et une vision à long terme.

Nous mesurons pleinement l'ampleur de la tâche qui nous attend afin de remettre la commune en ordre de marche et bâtir durablement avec vous l'avenir de Puy-Saint-Pierre sur des bases saines et solides. Les situations sont complexes et appellent des réponses qui le sont tout autant et qui exigent du temps et des moyens.

Notre cap est clair, vous l'avez validé ; notre méthode sera celle de l'écoute, de l'humilité et du travail en équipe. Soyez assurés de notre détermination à agir en totale transparence et à vous rendre régulièrement compte de nos actions.

**LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

## COUP DE PROPRE ESTIVAL DANS LES RUES, LES HAMEAUX ET SUR LES CHEMINS



Des balayeuses ont été louées à la Ville de Briançon pour cette opération conséquente.

Une vaste campagne de nettoyage a été engagée cet été par la nouvelle municipalité dans les rues, les hameaux et sur les cheminements piétonniers, qui en avaient bien besoin !

Les employés communaux ont pu s'appuyer sur des balayeuses mécaniques louées pour l'occasion à la Ville de Briançon. Ce sont l'équivalent de 12 camions de déchets qui ont ainsi été enlevés.

# 22

C'est le nombre de tonnes de déchets qui ont été ramassés par les employés communaux lors de ce vaste « coup de propre ».

OCTOBRE 2020

2

LA GAZETTE DES LAMBANS

## TAILLE D'ÉTÉ POUR LES ARBRES ET BROyat POUR LA POPULATION



Les travaux d'élagage ont été réalisés le long des voies communales et des cheminements piétonniers.

D'importants travaux d'élagage ont été réalisés sur les voies communales ainsi que sur les cheminements piétonniers, afin d'anticiper les risques hivernaux et de dégager les lampadaires et panneaux de signalisation cachés par la végétation abondante. Les branches coupées ont été broyées et le broyat mis à disposition des habitants pour leur jardin.

## UN SECOND AGENT TECHNIQUE À LA MAIRIE



Depuis le mois de juillet, deux agents techniques travaillent pour la commune.

Léa Bermond-Gonnet, une jeune habitante de Puy-Saint-Pierre, est employée depuis le mois de juillet afin d'épauler Nicolas Blanchard, l'unique agent technique communal, dans l'attente du recrutement d'un second agent, dont le principe a été adopté par le conseil municipal. Afin d'améliorer leurs conditions de travail, les agents ont été équipés de vêtements de sécurité et des outillages qui faisaient défaut.

## UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET DE RETOURNEMENT AUX ÉDUITS



L'aire de stationnement a été créée en réutilisant les gravats du chantier voisin.

La commune a profité des travaux d'élargissement de la RD 135, réalisés par le Département, pour aménager une aire de retournement et de stationnement sur la route forestière des Éduits, en réutilisant les gravats du chantier. Cette aire bénéficiera aux promeneurs mais aussi aux engins du domaine skiable de Serre Chevalier Vallée.

## LA MAIRIE RAFRAÎCHIE ET RÉAMÉNAGÉE

Les locaux de la mairie ont été rafraîchis et réaménagés par les élus et leurs soutiens, notamment pour que la nouvelle équipe municipale puisse disposer d'un espace de travail. A cette occasion, les archives ont été entièrement réorganisées.



Les travaux ont été en partie réalisés par les élus.

## L'ÉGLISE BRILLE DE NOUVEAU



Symbole du village visible depuis tous les environs, l'église de Puy-Saint-Pierre n'était plus illuminée. La nouvelle municipalité a remis en service l'éclairage nocturne de l'édifice, désormais équipé de projecteurs LED, sept fois moins énergivores, et d'horloges astronomiques permettant un allumage et une extinction à des heures précises en fonction de l'allongement ou du raccourcissement des journées.

6

C'est le nombre de tonnes de bitume que les employés communaux ont utilisé pour reprendre les enrobés des voies communales. La Routière du Midi achèvera cette opération dans le courant de l'automne.

### LA GAZETTE DES LAMBANS

Journal municipal de Puy-Saint-Pierre  
Mairie - Le Pinet - 05100 Puy-Saint-Pierre  
Courriel : mairie-puy-saint-pierre@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : Vincent Faubert  
Parution : octobre 2020  
Rédaction : élus de Puy-Saint-Pierre  
Photos : Mairie, Clarybelle, Dicitv  
Conception éditoriale et graphique : agence Kangourou  
Impression : Doc'Innov, Briançon

### SOMMAIRE

- Edito 1
- Qualité de vie 2
- Rigueur budgétaire 4
- Transition écologique 5
- Trombinoscope 6
- Coopération 8
- Solidarité 10
- Dialogue 11

## UN BUDGET DE TRANSITION EN ATTENDANT L'AUDIT

Le conseil municipal a adopté, le 25 juillet, le budget primitif 2020 et le compte administratif 2019. Trois semaines seulement après son installation, la nouvelle municipalité était dans l'impossibilité de remettre à plat le budget avant la date butoir du 31 juillet, fixée par la loi.

« Ce n'est pas le budget dont nous avons rêvé, c'est un budget de transition », souligne Marilyne Bert, adjointe aux Finances. « Nous avons constaté de nombreux retards dans les investissements, la quasi-absence de demandes de subventions et un taux d'endettement trois

fois supérieur à la moyenne départementale des communes appartenant à la même strate ! »

Comme l'équipe municipale l'avait annoncé durant la campagne électorale, un audit des comptes va être réa-

### ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2012 À 2019



En 2019, l'encours de la dette est de 1 138 812 € pour Puy-Saint-Pierre.

Source : Balance comptable des collectivités, 2012-2019

1 728 €

L'encours de la dette par habitant pour Puy-Saint-Pierre, alors que ce chiffre est de 558 € pour les communes de 500 à 1000 habitants du département

**Le taux d'endettement de la commune est trois fois supérieur à la moyenne départementale des communes de la même strate.**

lisé. La commune est accompagnée par l'agence IT05, émanation du Département, ce qui permet de limiter les frais et de bénéficier de l'expertise des services du Conseil départemental.

## LE PROJET DE PARKING AU PINET STOPPÉ PAR LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

L'ancienne équipe municipale avait pris la décision de lancer un projet de construction de 25 places de parking sur deux niveaux, au Pinet. D'un montant de 670 000 €, ce projet avait été lancé en pleine période de confinement et entre les deux tours des élections municipales, malgré le désaccord de certains riverains et l'endettement important de la commune. Compte tenu des problématiques d'accès à ce parking (pente à 18 %) et de son coût exorbitant (26 800 euros par place), le nouveau conseil municipal a décidé d'abandonner ce projet tel qu'il était envisagé et d'annuler le contrat de maîtrise d'œuvre ainsi que l'emprunt qui avait été souscrit. La nouvelle municipalité souhaite travailler en concertation avec les habitants sur un projet d'aménagement global du Pinet (stationnement, place de village, sécurisation de l'accès à l'école...).



## IMPÔTS : LES TAUX INCHANGÉS

Lors du vote du budget 2020, l'équipe municipale a, comme elle s'y était engagée, reconduit les taux des taxes locales à l'identique.

## Comment souhaitez-vous être informé(e) par la mairie ?

Prénom et nom : ..... Hameau : .....

@ Par mail : .....@.....

✉ Par courrier : .....

Coupon à déposer ou envoyer à la mairie ou à transmettre par mail (mairie-puy-saint-pierre@wanadoo.fr)

Suivez l'actualité de la commune sur la page Facebook @puy-saint-pierre

## L'EAU POTABLE, UNE PRIORITÉ DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Sécuriser l'approvisionnement en eau potable de Puy-Saint-Pierre est une priorité de la nouvelle équipe municipale. Ce dossier a été pris à bras-le-corps dès son installation. Les problématiques sont multiples : garantir une ressource en eau suffisante pour faire face au développement de la commune, améliorer la qualité de l'eau distribuée, réaliser les travaux prescrits pour protéger les captages de Croix Michel, des Charbonnières et de Clos Rochas (débroussaillage, pose de compteurs...), assurer la défense incendie des huit hameaux...

### Etablir un diagnostic avant de se prononcer sur les besoins

La commune s'est donc rapprochée de l'agence départementale IT05 en vue d'élaborer un cahier des charges, et a également rencontré l'ensemble des parties prenantes : ARS (Agence régionale de santé),

DDT (Direction départementale des territoires) et ONF (Office national des forêts).

Trois réunions ont déjà eu lieu avec le service Eau du Conseil départemental, dont une s'est déroulée sur le terrain. Le premier objectif est d'établir un diagnostic tant sur le réseau existant que sur la ressource et le traitement de l'eau (qui est actuellement manuel).

La nouvelle équipe municipale a lancé la mise à jour du schéma directeur d'eau potable de 2008 afin d'actualiser les données et d'établir un programme de travaux tout en hiérarchisant les actions prioritaires. Une étude plus détaillée (recherche de fuites, chiffrage des économies d'eau, nécessité du renouvellement de la canalisation...) sur la conduite principale sera intégrée au schéma avec des délais permettant à la commune d'avoir les éléments nécessaires au dépôt de demande



L'objectif de la municipalité est d'améliorer la qualité de l'eau et de sécuriser l'approvisionnement de la commune.

de subventions au cours de l'année 2021. En effet, ces travaux peuvent être aidés dans le cadre de l'appel à projets « plan Rebond » de l'Agence de l'eau.

## URBANISME : DOTER LA COMMUNE D'UN PLU ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC LA POPULATION

Puy-Saint-Pierre est la dernière commune du Briançonnais à ne pas disposer de plan local d'urbanisme (PLU). La commune n'est donc pas totalement maître de son développement et de son urbanisme.

La nouvelle équipe municipale souhaite rapidement engager la mise en œuvre d'un PLU, sachant que son élaboration nécessite un à deux ans. « C'est l'occasion idéale d'engager le dialogue avec les Lambans pour réfléchir à ce que sera la commune dans 15 à 20 ans », soulignent Christophe Bruneau et Damien Paux, adjoints au maire en charge de l'urbanisme.

La commune s'est déjà rapprochée du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) pour bénéficier de son accompagnement dans l'élaboration du cahier des charges.

En attendant ce PLU, le conseil muni-



La commune veut se doter d'un PLU pour garder la maîtrise de son développement et de son urbanisme.

cipal a également décidé de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme au service commun de la Communauté de communes, comme l'ont fait les autres communes du territoire depuis 2015. Cela ne change rien pour les pétitionnaires, dont l'interlocuteur restera la mairie, mais ce sera une garantie d'instruction technique parfaitement neutre.

### QU'EST-CE QUE LE RNU?

A Puy-Saint-Pierre, faute de PLU (plan local d'urbanisme), ce sont les services de l'Etat qui ont fixé les limites des zones constructibles.

A l'intérieur de ces zones, les règles qui s'appliquent sont celles du Règlement national d'urbanisme (RNU). Le Maire délivre les autorisations d'urbanisme, mais après avoir obtenu l'avis du Préfet auquel il doit se conformer.

Le RNU offre peu de souplesse et n'est pas adapté aux spécificités de notre commune rurale de montagne qui connaît une forte progression démographique et des difficultés d'approvisionnement en eau potable.

# TROMBINOSCOPE



**Christophe BRUNEAU**  
1<sup>er</sup> adjoint à l'urbanisme et suppléant du maire à la CCB



**Damien PAUX**  
2<sup>ème</sup> adjoint à l'urbanisme



**Vincent FAUBERT**  
Maire de Puy-Saint-Pierre



**Benjamin SALLE**  
3<sup>ème</sup> adjoint aux travaux



**Marilyne BERT**  
4<sup>ème</sup> adjointe aux finances et aux ressources humaines



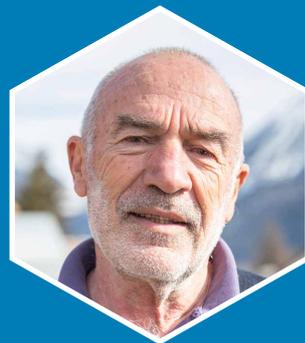
**Alexandra BENET**



**Caroline TELMON**



**Pierre DEVAL**



**Pierre GENDRON**



**Cécile RONDOT**



**Dominique FALLET**



**Thierry ICART**



**Yoan BUSONI**



**Pierre BAYROU**



**Alain DOMMANGE**

La mairie de Puy-Saint-Pierre est désormais joignable par téléphone tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h. Elle est ouverte au public les mardis de 17h à 19h et les samedis de 9h à 12h.

Vous pouvez également solliciter un rendez-vous avec vos élus par mail :

[mairie-puy-saint-pierre@wanadoo.fr](mailto:mairie-puy-saint-pierre@wanadoo.fr)

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

### TRAVAUX ET DÉNEIGEMENT

Benjamin SALLE      Christophe BRUNEAU  
Yoan BUSONI      Pierre BAYROU  
Damien PAUX

### PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

Pierre DEVAL      Thierry ICART  
Pierre GENDRON      Alain DOMMANGE  
Dominique FALLET

### URBANISME

Damien PAUX      Christophe BRUNEAU  
Yoan BUSONI      Benjamin SALLE  
Pierre BAYROU      Dominique FALLET

### ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE

Dominique FALLET      Pierre DEVAL  
Pierre GENDRON      Thierry ICART  
Benjamin SALLE      Christophe BRUNEAU

### EAU

Pierre GENDRON      Benjamin SALLE  
Christophe BRUNEAU      Damien PAUX  
Yoan BUSONI

### AFFAIRES SCOLAIRES

Thierry ICART      Alexandra BENET  
Cécile RONDOT      Caroline TELMON

### APPELS D'OFFRES

Membres titulaires : Christophe BRUNEAU,  
Marilyne BERT, Benjamin SALLE  
Membres suppléants : Yoan BUSONI, Damien  
PAUX, Alexandra BENET

### COMMUNICATION

Cécile RONDOT      Alexandra BENET  
Yoan BUSONI

Le Maire est président de droit de chaque commission municipale

### ORGANISMES EXTÉRIEURS

#### Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Briançonnais (SIEPB)

- Délégué titulaire : Benjamin SALLE
- Délégué suppléant : Damien PAUX

#### Syndicat Mixte d'Énergie des Hautes-Alpes (SyMEnergie 05)

- Délégué titulaire : Benjamin SALLE
- Délégué suppléant : Damien PAUX

#### SIVU du Prorel

- 5 délégués titulaires : Vincent FAUBERT (Président), Pierre GENDRON, Benjamin SALLE, Thierry ICART, Yoan BUSONI
- 5 délégués suppléants : Dominique FALLET, Damien PAUX, Christophe BRUNEAU, Pierre DEVAL, Pierre BAYROU

#### SIVU du Randon

- Délégués : Vincent FAUBERT, Christophe BRUNEAU, Pierre GENDRON

### CCAS

Le Maire est président de droit du CCAS.

- 5 élus : Cécile RONDOT (vice-présidente), Caroline TELMON, Benjamin SALLE, Christophe BRUNEAU, Alexandra BENET
- 5 non élus : Eric GEOFFROY, Nathalie ALLAMANO, Hélène CRESTO, Chantal RABY, Gisèle BUSONI

### CORRESPONDANT DÉFENSE

Thierry ICART

## PUY-SAINT-PIERRE NE VEUT PLUS VIVRE REPLIÉ SUR LUI-MÊME



Pour la première fois depuis l'intégration de Puy-Saint-Pierre au sein de la communauté de communes, son maire, Vincent Faubert, a siégé au conseil communautaire et a participé à la conférence des maires de la CCB.

Le Briançonnais ne doit plus avancer sans Puy-Saint-Pierre. Après des années de politique de la « chaise vide » et de l'isolement, la nouvelle équipe municipale a fait le choix de renouer le dialogue avec les communes voisines et de porter la voix de Puy-Saint-Pierre au sein des instances intercommunales.

### De nombreuses rencontres avec les partenaires de la commune

C'est ainsi que Puy-Saint-Pierre a siégé, pour la première fois cette année, à la Communauté de communes du Briançonnais (CCB) ! Ce changement n'a malheureusement pas été honoré à sa juste valeur par le nouveau président de la CCB qui a écarté du nouvel exécutif communautaire les maires de Névache, Val-des-Prés, Villard-Saint-Pancrace et Puy-Saint-Pierre ; une grande première dans l'histoire de la CCB où la juste représentativité de l'ensemble des communes membres avait toujours été assurée jusque-là.

Le maire de Puy-Saint-Pierre et son équipe municipale ont par ailleurs rencontré de nombreux partenaires institutionnels : Patrick Arnaud, directeur général de SCV (Serre Chevalier Vallée)-Domaine skiable, la sous-préfète de Briançon, le Conseil départemental, Patricia Morhet-Richaud, alors sénatrice, le président de l'Association des maires, Jean-Michel Arnaud (désormais sénateur), de nombreux maires du Briançonnais, le trésorier principal, l'ONF (Office national des forêts), le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), la Safer, EDSB (Energie Développement Services du Briançonnais)...



### PUY-SAINT-PIERRE ET

Vincent Faubert a rencontré à plusieurs reprises la nouvelle maire de Puy-Saint-André, Estelle Arnaud, afin d'échanger sur les différents dossiers qui impliquent les deux communes, notamment l'école du Pinet (qui accueille les enfants de Puy-Saint-André) ou l'avenir du Pro-rel.

A leur initiative conjointe, les deux conseils municipaux se sont même réunis le 17 septembre à Puy-Saint-André afin de faire plus ample connaissance.

« On tire un trait sur les épisodes tristes et sordides de ces dernières années pour changer le sens de nos relations », observe Vincent Faubert. « Les perspectives de travail collaboratif entre les deux communes voisines semblent prometteuses », souligne de son côté Estelle Arnaud.



Puy-Saint-Pierre siège désormais dans les instances de la communauté de communes du Briançonnais.

## PROREL : UNE NOUVELLE PAGE À ÉCRIRE

« La manne financière qu'a représenté l'exploitation des remontées mécaniques à Puy-Saint-Pierre pendant 30 ans est désormais révolue », selon Vincent Faubert. Les enjeux financiers étant désormais moins prégnants, le nouveau président du SIVU du Prorel « souhaite que la commune de Puy-Saint-Pierre ne constitue plus un point de blocage mais soit au contraire moteur pour le Prorel. J'ai la volonté de fédérer et de travailler en bonne intelligence avec les représentants de Briançon et de Puy-Saint-André pour avancer ensemble, ce qui était jusque-là très difficile. Je souhaite également normaliser les relations avec le délégataire SCV avec qui les relations étaient quasi-inexistantes pour mieux appréhender les enjeux importants à venir : anticiper le réchauffement climatique, faciliter l'accès à la gare intermédiaire de Pralong, favoriser la diversification touristique autour des activités de pleine nature, anticiper le renouvellement de la télécabine du Prorel. J'appelle également de mes vœux que les discussions en vue de la création d'un syndicat unique commun à l'ensemble du domaine skiable puissent reprendre. Le Prorel a des



La volonté de la nouvelle municipalité est d'être un moteur pour le développement du Prorel.

atouts à faire valoir. Il y a des pistes magnifiques avec une vue incroyable, un fort dénivelé et une météo souvent plus clémente. Il faut inciter les skieurs à basculer sur ce secteur pour favoriser la fréquentation du site. Il faut faire en sorte que le Prorel ne soit pas seulement un ascenseur vers le reste du domaine skiable. »

## PUY-SAINT-ANDRÉ VEULENT DÉSORMAIS TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN



A l'initiative conjointe d'Estelle Arnaud et de Vincent Faubert, les conseils municipaux de Puy-Saint-Pierre et de Puy-Saint-André se sont réunis ensemble le 17 septembre.

## ÉCOLE : PLUS DE 60 000 € DE TRAVAUX RÉALISÉS PENDANT L'ÉTÉ

« Au vu du peu d'entretien de l'école du Pinet, nous avons décidé de réaliser les travaux les plus urgents durant l'été, en particulier en matière de sécurité », indique Benjamin Salle, adjoint au maire chargé des Travaux. Réfection de l'ensemble des peintures, changement des robinets qui fuyaient, installation de dalles d'éclairage LED pour améliorer le confort visuel des enfants et réduire la consommation d'énergie, remplacement des toilettes usagées par des toilettes suspendues facilitant le nettoyage des sanitaires, pose de nouvelles fenêtres de toit équipées de stores électriques à la cantine, achat de mobilier en concertation avec les enseignantes, reconfiguration de la classe de CM1/CM2, création d'une buanderie équipée d'un nouveau lave-linge et d'un sèche-linge...

La commune a par ailleurs entrepris des travaux de consolidation du mur de soutènement de la cour de l'école. La solidité de ce mur était menacée par des infiltrations d'eau. L'étanchéité a été reprise sur une partie de la cour, sur laquelle l'enrobé a été refait, et le mur a été renforcé par l'adjonction de croix de tirant.

Au total, ce sont quelque 60 000 € qui ont été investis par la commune au bénéfice des enfants et de l'équipe éducative, dont la municipalité salue au passage l'implication.

Prochaine étape, la dotation de l'école en équipements



Une visite de l'école a été organisée le 11 septembre, en présence de Sophie Claudel, nouvelle inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de Briançon, et des maires et élus de Puy-Saint-Pierre et Puy-Saint-André.

numériques modernes. La commune a répondu à l'appel à projets « Label Ecole numérique », ce qui permettra de bénéficier de 50 % de subvention de l'Etat.

Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail ! C'est pourquoi, la municipalité souhaite par la suite améliorer l'isolation thermique du bâtiment, aménager les deux appartements situés au-dessus des salles de classe pour répondre aux besoins de l'école, doter l'école d'une salle de motricité qui fait aujourd'hui défaut, construire une nouvelle cour, améliorer le stationnement...

## 300 PERSONNES À LA FÊTE DE L'ÉTÉ



Les pizzas cuites au four communal ont été partagées en soirée.

La commune a organisé le 15 août une journée festive et conviviale au chef-lieu et sur le plateau de Pralong. Les animations gratuites ont rencontré un franc succès et suscité beaucoup d'enthousiasme : château gonflable, stand de tir, fabrication de fromage et visite de la ferme communale, pêche, visite de l'église...

Les repas servis le midi à la ferme et les pizzas cuites au four communal le soir ont permis à 300 Lambans de partager d'agréables moments de convivialité.

## MERCI AU PERSONNEL MUNICIPAL

Le conseil municipal a attribué une « prime Covid » au personnel administratif, technique et scolaire de la commune, pour le remercier de son implication pendant la crise sanitaire notamment.

## RENFORCER L'ACTION DU CCAS

Des groupes de travail ont été constitués afin d'étudier les façons de développer les services et les aides proposés par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Une réflexion est engagée pour déterminer ce qui peut être mis en place, par exemple pour le portage de repas à domicile. Un questionnaire sera diffusé à la population pour que vous puissiez préciser vos attentes.

## RÉTABLIR UN VRAI DIALOGUE AVEC LES LAMBANS



Six conseils municipaux se sont déjà réunis depuis juillet. La population est la bienvenue.

Le dialogue avec la population est l'une des priorités de la nouvelle municipalité. En attendant la mise en place prochaine d'un site internet, c'est la page Facebook (@puy-saint-pierre), comptant plus de 420 « fans », qui permet de relayer régulièrement les informations sur la vie communale, les séances du conseil municipal...

### AFFOUAGE 2020

La municipalité met à disposition des habitants de Puy-Saint-Pierre du bois de chauffage à 30€ le stère. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre par mail (mairie-puy-saint-pierre@wanadoo.fr) ou en déposant votre demande (coordonnées et nombre de stères) à la Mairie (dépôt à l'accueil aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres).

## DES RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES HAMEAUX



Les élus sont allés à la rencontre des habitants de Puy Richard et La Bourelle avec de bonnes nouvelles pour les déchets.

Les deux premières réunions de hameau du mandat ont été organisées par la municipalité à Puy Richard puis à La Bourelle, le 19 septembre. Ces rencontres en extérieur étaient avant tout destinées à informer les habitants de l'installation prochaine d'un point de collecte et de tri des ordures ménagères dans ces deux hameaux, qui en étaient jusque-là dépourvus.

Les élus de Puy-Saint-Pierre tiennent à remercier Jean-Marc Chiapponi, conseiller communautaire délégué au développement durable et déchets, et les services de la communauté de communes du Briançonnais pour la bonne prise en compte des problématiques de Puy-Saint-Pierre et leur réactivité.

Trois dispositifs semi-enterrés seront installés avant la fin de l'année à Puy Richard et trois colonnes aériennes seront mises en place à La Bourelle en début d'année prochaine.

Ces premières réunions publiques étaient aussi l'occasion de présenter le nouveau dispositif prévu pour améliorer le déneigement communal et d'aborder



d'autres sujets de la vie quotidienne. Ces rencontres régulières permettront de mieux prendre en compte les attentes et préoccupations de la population.

### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Samedi 17 octobre :**
  - > La Croiza / Belvoir à 8h devant la Chapelle de Belvoir
  - > Rochas Garnier et route départementale (entre Rochas Garnier et La Bourelle) à 10h à l'entrée du hameau de Rochas Garnier
- **Samedi 24 octobre :**
  - > Les Queyrelles à 9h devant les garages
- **Samedi 7 novembre :**
  - > Le Pinet à 9h devant l'école
- **Samedi 14 novembre :**
  - > Chef-lieu à 9h devant la salle des fêtes

---

# VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

## REJOIGNEZ UNE COMMISSION PARTICIPATIVE

---

### **3** *thèmes de travail*

- 1.** *Jardins partagés*
- 2.** *Jardin et musée des canaux*
- 3.** *Tourisme : développement des activités sportives de pleine nature*

La nouvelle équipe municipale souhaite vous associer à ses travaux et faire appel aux compétences des habitants pour enrichir ses réflexions. La mise en place de commissions extra-municipales s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les habitants.



Les habitants souhaitant participer aux travaux des commissions participatives sont invités à adresser leur candidature en mairie par courrier ou par mail ([mairie-puy-saint-pierre@wanadoo.fr](mailto:mairie-puy-saint-pierre@wanadoo.fr)) avant le 31 octobre 2020.